

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

COMITE NATIONAL DU
RASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2021/ 10256 /PRG/CNRD/SGG

PORTANT NOMINATION DES MAGISTRATS ET CADRES DU MINISTERE
DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Vu la Charte de la Transition en date du 27 Septembre 2021 ;

Vu la Loi Organique L/2013/054/CNT du 17 mai 2013, portant statut des Magistrats ;

Vu la Loi Organique L/2013/055/CNT du 17 mai 2013, portant organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la Magistrature ;

Vu la loi organique L/2013/046/CNT du 18 janvier 2013, portant organisation, attributions et fonctionnement de la Cour des comptes et régime disciplinaire de ses membres, modifiée par la loi organique L/2013 du 12 décembre 2013 ;

Vu l'Ordonnance O/2021/007/PRG/CNRD/SGG du 2 Décembre 2021, portant création, compétence, organisation et fonctionnement de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières, telle que modifiée par l'Ordonnance O/2021/0008/PRG/CNRD/SGG du 6 Décembre 2021 ;

Vu la Loi L/2015/019/AN du 13 août 2015, portant organisation judiciaire de la République de Guinée ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Communiqué n°01 du 05 septembre 2021, portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur ;

Vu le Décret D/2021/008/PRG/CNRD/SGG du 06 octobre 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;

Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021, portant Structure du Gouvernement de la Transition ;

Vu le Décret D/2021/060/PRG/CNRD/SGG du 02 novembre 2021, portant nomination de la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;

Vu le Décret D/2021/254/PRG/CNRD/SGG du 28 décembre 2021, portant Attributions et Organisation du Ministère de la Justice ;

Vu le Décret D/2021/0255/PRG/CNRD/SGG en date du 28 décembre 2021 portant mise en retraite de quarante un (41) magistrats ;

Sur proposition de Madame la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;

Après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en date du 28 décembre 2021.

DECRETE

Article 1^{er} : Les magistrats et hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

I-ADMINISTRATION CENTRALE

CABINET DU MINISTRE

Conseiller principal : Monsieur Abdoulaye **BALDE**, Magistrat, précédemment Conseiller technique au Ministère de la Justice, en remplacement de Monsieur Hassane II **DIALLO**, appelé à d'autres fonctions ;

Conseiller chargé des Questions d'Éducation Surveillée et de Protection Judiciaire de la Jeunesse : Monsieur Naby Youssouf **SYLLA**, Magistrat, précédemment Directeur National de l'Éducation Surveillée et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;

Conseiller chargé des Questions institutionnelles : Monsieur Aboubacar Demba **CAMARA**, Magistrat, précédemment Chef de Service Documentation Judiciaire, en remplacement de Monsieur Bader **KABA**, appelé à d'autres fonctions ;

Conseiller chargé de Mission : Monsieur Jean Marie **KOLIE**, Juriste, précédemment Conseiller juridique du Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité nationale, en remplacement de Monsieur Aboubacar Naba **CAMARA**, mis à la disposition de la Fonction publique ;

Conseiller Juridique : Monsieur Hassan II **DIALLO**, précédemment conseiller principal ;

SERVICES D'APPUI

Inspectrice Générale : Madame Irène **HADJIMALIS**, précédemment Présidente de la Première Chambre de Contrôle de l'Instruction.



Inspecteur Général Adjoint : Monsieur Laye **KOUROUMA**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Labé ;

Les Inspecteurs :

Monsieur Robert **OUENDENO**, précédemment Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Kankan ;

Monsieur Dominique **LOUA**, précédemment juge de Paix de Lola ;

Monsieur Kadialy **TOURE**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Coyah ;

Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) : Monsieur Mohamed Lamine **SAMAKE**, Économiste, précédemment Expert chargé du suivi et évaluation à la Direction de la Protection de la Jeunesse et des Services Sociaux de l'Ouest de l'île de Montréal, en remplacement de Monsieur Marcel **KONOMOU**, admis à faire valoir ses droits à la retraite ;

Directeur Général Adjoint du Bureau de Stratégie et de Développement : Monsieur Ibrahima Sory **CAMARA**, Ingénieur Statisticien, précédemment Chef de Service Statistiques et Système d'information au Bureau de Stratégie et de développement,

DIRECTIONS NATIONALES

Directrice Nationale des Affaires civiles et du Sceau : Madame Mariame **CAMARA**, Magistrat, précédemment Directrice nationale adjointe des Affaires judiciaires du ministère de la Justice ;

Directeur National Adjoint des Affaires civiles et du Sceau : Monsieur Souleymane **SOUARE**, Juriste, précédemment Chef de Division à la Direction nationale des Affaires judiciaires ;

Directeur National des Affaires Criminelles et des Grâces : Monsieur Mohamed **SYLLA**, Magistrat, précédemment Directeur Exécutif du Programme de Réforme de la Justice ;

Directeur National Adjoint des Affaires criminelles et des Grâces : Monsieur Solo **CONDE**, Juriste, précédemment Directeur National Adjoint de la Direction Nationale de l'Éducation Surveillée et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;

Directeur National de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion : Monsieur Mamadouba **KEITA**, précédemment Directeur National des Affaires Criminelles et des Grâces, en remplacement de Monsieur Charles Victor **MACKA**, appelé à valoir ses droits à la retraite ;

Directeur National Adjoint de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion : Monsieur Aly Badara **THIAM**, Juriste, précédemment Conseiller chargé des Prisons, en remplacement de Monsieur Mamadou Gando **BAH**, appelé à d'autres fonctions ;

Directeur National des Droits de l'Homme : Monsieur NFamara **CAMARA**, Juriste, précédemment Directeur national de la Réconciliation et de la Solidarité ;

Directeur National Adjoint des Droits de l'Homme : Monsieur Robert 2 **KAMANO**, Juriste, précédemment Chef de Division Promotion des Droits de l'Homme au ministère de la Citoyenneté et de l'Unité nationale, en remplacement de Monsieur Abdoulaye **YATTARA**, mis à la disposition du ministère du Travail et de la Fonction publique ;

Directeur National de la Justice de Proximité et de la Promotion de l'Accès au Droit : Monsieur Abdoulaye Bademba **BARRY**, Magistrat, précédemment Directeur national de l'Accès au Droit et à la Justice ;

Directrice Nationale Adjointe de la Justice de Proximité et de la Promotion de l'Accès au Droit : Madame Mayénie **CAMARA**, Juriste, précédemment Directrice nationale de la Prévention des Conflits et de la Promotion de la Paix ;

Directeur National de la Législation : Monsieur Jean Tamba **KAGBADOUNO**, Magistrat, précédemment Directeur des Services législatifs de l'Assemblée nationale, en remplacement de Monsieur Lamine **KABA**, appelé à d'autres fonctions ;

Directeur National Adjoint de la Législation : Monsieur Bader **KABA**, Juriste, précédemment Conseiller chargé des Questions Institutionnelles du ministère de la Justice, en remplacement de Madame **CAMARA Ousmane Daka DIALLO**, mise à la disposition du ministère du Travail et de la Fonction publique ;

Directeur National de l'Éducation Surveillée et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : Monsieur Mamadou Gando **BAH**, Éducateur social, précédemment Directeur National Adjoint de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion, en remplacement de Monsieur Naby Youssouf **SYLLA**, appelé à d'autres fonctions ;

Directeur National Adjoint de l'Éducation Surveillée et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : Monsieur Sanoussy **BERETE**, Économiste, précédemment Conseiller Technique au Ministère de la Citoyenneté et l'Unité Nationale, en remplacement de Monsieur Solo **CONDE**, appelé à d'autres fonctions ;

Directeur National de la Réconciliation et de la Solidarité : Monsieur Souleymane **CISSOKO**, confirmé ;



Directeur National Adjoint de la Réconciliation et de la Solidarité : Monsieur Cherif **DIALLO**, Juriste, précédemment Chargé d'Études en service à la Direction Nationale de la Législation, en remplacement de Monsieur Mamadi **KEITA**, appelé à d'autres fonctions ;

SERVICES RATTACHES

Secrétaire Exécutif de la Chambre d'Arbitrage de Guinée : Madame Halimatou **DIALLO**, précédemment Directrice Nationale Adjointe de l'accès au Droit et à la Justice au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;

ORGANISMES PUBLICS AUTONOMES

Directeur Général du Centre de Formation judiciaire (CFJ) : Monsieur Alhassane Naby **CAMARA**, précédemment Directeur Général Adjoint du Centre de Formation Judiciaire (CFJ) ;

Directeur Général Adjoint du Centre de Formation judiciaire : Monsieur Lamine **KABA**, précédemment Directeur National de la législation.

Directeur Général du Service du Casier Judiciaire Central : Monsieur Moussa **SAMPIL**, confirmé ;

Directeur Général Adjoint du Service du Casier Judiciaire Central : Monsieur Karifa **TRAORE**, Juriste, précédemment Chef de Division du Bureau des Affaires Juridiques et des Fichiers spécialisés au Service du Casier judiciaire central ;

Directeur Général des Infrastructures Judiciaires, Pénitentiaires et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : Monsieur Saa Foré **MILLIMONO**, Administrateur Civil ;

Directeur Général Adjoint des Infrastructures Judiciaires, Pénitentiaires et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : Monsieur Ibrahima **DIALLO**, Ingénieur des Travaux publics, précédemment chargé du Suivi et Évaluation des Projets de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures Judiciaires et Pénitentiaires au sein du Service National des Infrastructures Judiciaires et Pénitentiaire.

II- LES COURS

II-1 COUR SUPREME

Premier Président : Monsieur Fodé **BANGOURA**, Précédemment Premier Président de la Cour d'Appel de Kankan ;

Première Chambre Civile : Monsieur Yaya **BOIRO**, précédemment Juge à la Cour de Justice de la CEDEAO ;

Deuxième Chambre Civile : Monsieur Hassane I **DIALLO**, précédemment Président de la Troisième Chambre Civile de ladite cour ;

Troisième Chambre Civile : Madame Hadja Kadiatou **TRAORE**, précédemment Présidente de la Quatrième Chambre Civile de ladite cour ;

Quatrième Chambre Civile : Monsieur Siriman **KOUYATE**, précédemment Conseiller à ladite cour ;

Cinquième Chambre Civile : Madame Djénabou **DIALLO SOUMAH**, précédemment Conseillère à ladite cour.

1^{re} Chambre Pénale : Monsieur André Sâa Féla **LENO**, précédemment Président de la 1^{re} Chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel de Conakry ;

2^e Chambre Pénale : Monsieur Mangadouba **SOW**, précédemment Président de la 3^{ème} Chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel de Conakry ;

Chambre Administrative : Monsieur Chérif **SOW**, précédemment Président de la Première Chambre Civile, Économique et Administrative de la Cour d'Appel de Conakry ;

Conseillers :

1. Madame Joséphine **LAMOU**, confirmée ;
2. Monsieur Mohamed Sidiki **ZOUMANIGUI**, confirmé ;
3. Madame Marie Joséphine **SYLLA**, confirmée ;
4. Monsieur Amadou **SAGNANE**, confirmé ;
5. Madame Paulette **KOUROUMA**, précédemment en service à l'Inspection des Services Judiciaires du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;
6. Madame M'Mah **SOUMAH**, précédemment en service à l'Administration Centrale du Ministère de la Justice ;
7. Madame Mariama Souadou **DIALLO**, précédemment Conseillère Chargée de la Justice de Proximité au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;



8. Monsieur N'Fa Ousmane **TOURE**, précédemment Inspecteur des Services Judiciaires au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;
9. Monsieur Zouty Zaoro **BEAVOGUI**, précédemment Président de la Deuxième Chambre de Contrôle de l'Instruction de la Cour d'Appel de Conakry ;
10. Monsieur Ibrahima **CAMARA**, précédemment Président de Chambre à la Cour d'Appel de Conakry ;
11. Monsieur Ibrahima Kabèlè **BANGOURA**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Labé ;
12. Monsieur Ansoumane **KEITA**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Boké ;
13. Monsieur Ibrahima Kalil **DIAKITE**, précédemment Président de Section au tribunal de Première Instance de Dixinn ;

Parquet Général : Monsieur Mamady **DIAWARA**, précédemment Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry ;

Avocats Généraux

- Monsieur Alpha **TOURE**, confirmé ;
- Madame Géneviève **KOUROUMA**, confirmée ;
- Monsieur Moundjour **CHERIF**, confirmé ;
- Monsieur William **FERNANDEZ**, confirmé ;
- Monsieur Aboubacar Sir **SYLLA**, confirmé ;
- Monsieur Mamadou Malhadö **DIALLO**, confirmé ;
- Monsieur Mamadou Dian **SOUARE**, précédemment Inspecteur Général des Services Judiciaires ;
- Monsieur Alpha Saliou **BARRY**, précédemment Directeur national des Affaires judiciaires du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- Monsieur Yaya Kairaba **KABA**, précédemment Procureur Général près la Cour d'Appel de Kankan ;
- Monsieur Baila **DIALLO**, précédemment Avocat général près la cour d'Appel de Conakry ;
- Madame Nènè Hawa **DIALLO**, précédemment Avocat général près la Cour d'Appel de Conakry ;
- Monsieur Alpha Sény **CAMARA**, Magistrat, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Kaloum.

Secrétaire Général : Monsieur Mamadou Alioune **DRAME**, confirmé ;

Conseillers-maîtres

1. Monsieur Mohamed Cheick **KEITA**, confirmé ;
2. Monsieur Fodé Moussa **CAMARA**, confirmé ;

II-2. COUR DE REPRESSION DES INFRACTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

SIEGE

Président de la Cour : Monsieur Noel **KOLOMOU**, précédemment Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Pita, membre de la commission supérieure de recours (CRS) de l'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) ;

Président de la Chambre d'Instruction : Monsieur Sékou Ibrahima **SOUMAH**, précédemment Juge de Paix de Mandiana ;

Membres de la chambre d'instruction

- Monsieur Mohamed Bama **CAMARA**, précédemment Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;
- Monsieur Ibrahima **BAYO**, précédemment Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Dubréka ;
- Madame Aïssatou **SACKO**, précédemment Juge au Tribunal Pour Enfants ;
- Monsieur Almamy Sékou **CAMARA**, précédemment Juge d'instruction à la Justice de Paix de Yomou ;

Président de la chambre spéciale de contrôle de l'instruction : Monsieur Morlaye **SOUMAH**, précédemment représentant du Ministère de la Justice au sein de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financière (CENTIF) ;

CHAMBRE DE JUGEMENT

- Monsieur Ousmane **SYLLA**, précédemment Juge de Paix de Lola ;
- Monsieur Mohamed **DIAWARA**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;
- Monsieur Lamine **KONATE**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Mamou ;
- Monsieur Alhassane Mabinty **CAMARA**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Kissidougou ;

Président de la chambre des appels : Monsieur Souleymane **BAH**, précédemment Président de la Chambre criminelle de la Cour d'Appel de Conakry ;

Conseillers ou Assesseurs

- Monsieur Amadou Saïkou **BARRY**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Koundara ;
- Monsieur Mahmoud **CAMARA**, précédemment Président de la Chambre correctionnelle à la Cour d'Appel de Kankan ;
- Monsieur Abdourahamane **DIALLO**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Mamou ;

- Monsieur Mohamed **KABA**, précédemment Substitut Général près la Cour d'Appel de Conakry ;

PARQUET

Procureur Spécial : Monsieur Aly **TOURE**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kankan ;

Substituts du Procureur Spécial :

- Madame Joséphine Loly **TINKIANO**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Mafanco ;
- Monsieur Lazare Mamady **BAURET**, précédemment Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Dixinn ;

II-3- COUR D'APPEL DE CONAKRY

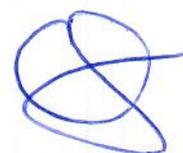
SIEGE

- **Premier Président** : Monsieur Abdoulaye **CONTE**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Macenta ;
- **Président de la première chambre de contrôle de l'instruction** : Monsieur Thierno Souleymane **BARRY**, précédemment Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Mafanco ;
- **Président de la deuxième chambre de contrôle de l'instruction** : Monsieur Sékouba **CONDE**, précédemment Doyen des Juges d'instruction au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;
- **Président de la 1^{re} chambre civile, économique et administrative** : Monsieur Saïdou **DIALLO**, précédemment président de la deuxième chambre civile, économique et administrative de ladite cour ;
- **Présidente de la deuxième chambre civile, économique et administrative** : Madame Oumou Hawa **DOUKOURE**, précédemment présidente de la cinquième chambre civile, économique et administrative de ladite cour ;
- **Présidente de la troisième chambre civile, économique et administrative** : Madame Mariama **DOUMBOUYA**, précédemment Présidente du Tribunal de Première Instance de Kaloum ;
- **Président de la quatrième chambre civile, économique et administrative** : Monsieur Ibrahima Sory **YANSANE**, précédemment Président de section au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;
- **Présidente de la cinquième chambre civile, économique et administrative** : Madame Hawa Daraud **KOUROUMA**, précédemment conseillère à ladite Cour ;
- **Présidente de la première chambre correctionnelle** : Madame Fatou **BANGOURA**, confirmée ;

- **Président de la deuxième chambre correctionnelle** : Monsieur Djéila **BARRY**, précédemment conseiller à ladite cour ;
- **Président de la chambre criminelle** : Monsieur Mohamed **CISSE**, précédemment conseiller à ladite cour ;

Conseillers

1. Madame Madeleine **GROVOGUI**, confirmée ;
2. Madame Safy **CISSE**, confirmée ;
3. Madame Aïssatou **DIALLO**, confirmée ;
4. Madame Nènè Ousmane **DIALLO**, confirmée,
5. Madame Adama Hawa **DIALLO**, confirmée,
6. Madame Djalikatou **FOFANA**, confirmée,
7. Monsieur Samba **SIDIBE**, confirmé ;
8. Monsieur Sékou **KABA**, confirmé ;
9. Monsieur Mohamed Lamine **Diawara**, confirmé ;
10. Madame Idiatou **BARRY**, confirmée ;
11. Monsieur Mory **DIALLO**, précédemment substitut du Procureur de la République près le tribunal de première instance de Boké ;
12. Madame Fatoumata **DRAME**, Confirmée ;
13. Madame Mariama **BALDE**, confirmée ;
14. Madame Hawa **SOUMAH**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Dixinn ;
15. Madame Aïssatou **KALISSA**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Dixinn ;
16. Monsieur Ousmane **KOUMBASSA**, précédemment Doyen des Juges d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Dixinn ;
17. Monsieur Abdoul Madjid **BARRY**, précédemment doyen des juges d'instruction du Tribunal de Première Instance de Mafanco.
18. Madame Lamarana **DIALLO**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Mafanco ;
19. Madame Fanta **CHERIF**, précédemment en service à l'Administration centrale du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.
20. Monsieur Balakè **Fofana**, précédemment substitut général près la cour d'appel de Conakry ;
21. Madame Fatoumata **CAMARA**, précédemment juge au Tribunal de première Instance de Mafanco ;
22. Madame Adama **SYLLA**, précédemment juge au tribunal de première Instance de Dixinn ;



Parquet Général

Procureur Général : Monsieur Alphonse Charles **WRIGHT**, Précédemment Président par intérim du Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

Avocats Généraux

- Monsieur Alhassane **BALDE**, confirmé ;
- Monsieur Mamadou Dian **BORA**, confirmé ;
- Monsieur Soriba **MANET**, confirmé ;
- Monsieur Gnakoro **CAMARA**, confirmé ;
- Monsieur Alphadjo **BARRY**, précédemment substitut du procureur de la République près du Tribunal de première instance de Dixinn ;
- Monsieur Alsény **BAH**, précédemment procureur de la République par intérim près le Tribunal de Première Instance de Mafanco ;
- Monsieur André Komanan **CONDE**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kissidougou ;

Substituts Généraux

- Madame Hadja Aïssatou Cherif **DIALLO**, confirmée ;
- Monsieur Malick Marcel **OULARE**, précédemment substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;
- Madame Aïssatou Siradjo **BAH**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kaloum ;

II- 4- COUR D'APPEL DE KANKAN

SIEGE

Premier Président : Monsieur Victorien **HABA**, précédemment Président de chambre à la Cour d'Appel de Conakry ;

Président de la chambre de contrôle de l'instruction : Monsieur Makan **OULARE**, précédemment président de la 1^{re} chambre civile, économique et administrative de ladite Cour ;

Président de la 1^{re} chambre Civile, Économique et Administrative : Monsieur Pépé **PLEGNEMOU**, confirmé.

Président de la deuxième chambre civile, économique et administrative : Monsieur Ibrahima **DAMAN**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;

Président de la première Chambre Correctionnelle : Monsieur Fayimba **CONDE**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de KANKAN ;

Président de la deuxième chambre correctionnelle : Monsieur Mamoudou Fodé **DIALLO**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Koundara ;

Président de la chambre criminelle : Monsieur Abdoul Karim **BARRY**, confirmé ;

Conseillers

Monsieur Daye **MARA**, précédemment substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn ;

Monsieur Mamadou **TRAORE**, confirmé ;

Monsieur Adama **KEITA**, confirmé ;

Monsieur Alpha Amadou **DIALLO**, confirmé ;

Monsieur Aboubacar **BAH**, précédemment Conseiller à la cour d'Appel de Conakry ;

Monsieur Jean Pierre **LAMAH**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Kindia ;

Procureur Général : Fallou **DOUMBOUYA**, précédemment Avocat Général près la Cour d'Appel de Conakry ;

Avocats Généraux

- Monsieur Ousmane **SANE**, confirmé ;
- Monsieur Ibrahima **FOFANA**, confirmé ;
- Monsieur Ansoumane **DOUNOH**, confirmé ;

Substituts Généraux :

- Monsieur Amiata **KABA**, précédemment Procureur près le Tribunal de Première Instance de Siguiri ;
- Ibrahima **CAMARA**, confirmé ;



III-LES TRIBUNAUX DE PREMIERE INSTANCE ET LES JUSTICES DE PAIX.

III-1-LES TRIBUNAUX DE PREMIERE INSTANCE.

- TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KALOUM

Président : Ibrahima Sory 1 **TOUNKARA**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Dubréka.

Présidents de section :

- Monsieur Abdoul Gadiri **BALDE**, précédemment juge audit tribunal ;
- Monsieur Mamoudou **DIAKITE**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Macenta ;
- Monsieur Kabinet **Keita**, précédemment Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;

JUGES

- Madame Adama Hawa Bibi **DIALLO**, confirmée;
- Madame M'Ballou **TRAORE**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Forécariah ;
- Madame Fatoumata Djouldé **DIALLO**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Dubréka ;
- Monsieur Aboubacar Tiro **CAMARA**, précédemment juge au Tribunal de Première de Première Instance de Dixinn ;

Doyen des juges d'instruction : Monsieur Zaoro **KONOMOU**, précédemment Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Siguiri ;

Juges d'instruction :

- Monsieur Abdoulaye **SOUMAH**, précédemment Juge d'instruction à la Justice de Paix de Lola ;
- Monsieur Albert **NORAMOU**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Kindia ;

Procureur de la République : Monsieur Mamoudou **MAGASSOUBA**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Faranah ;



SUBSTITUTS

- Monsieur Mamadi **KEITA**, précédemment juge d'instruction à la justice de paix de Fria ;
- Monsieur Mohamed **BANGOURA**, précédemment substitut du Procureur près le Tribunal de Première Instance de Pita ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DIXINN

Présidente : Madame Makoya **CAMARA**, précédemment présidente du Tribunal de Première Instance de Coyah par intérim ;

Présidents de section :

- Monsieur Francis Kova **ZOUMANIGUI** précédemment président de section au Tribunal de commerce de Conakry ;
- Monsieur Aboubacar **KOUROUMA**, précédemment Juge audit Tribunal ;
- Monsieur Amadou **SY**, précédemment Juge à la Justice de paix de Pita ;

JUGES

- Monsieur Alpha **CAMARA**, confirmé ;
- Monsieur Mamoudou **KABA**, précédemment Juge au tribunal de première Instance de Coyah ;
- Monsieur Ousmane **SIMAKAN**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Boké ;

Doyen des juges d'Instruction : Monsieur Sacko **CONDE**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Kindia ;

Juges d'Instruction :

- Madame Catherine **TOUNKARA**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kaloum ;
- Monsieur Aboubacar **KOUROUMA**, précédemment Juge d'Instruction à la Justice de Paix de Koundara ;
- Monsieur Jacob Boy **KOIVOGUI**, précédemment Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Coyah ;

Procureur de la République : Monsieur Algassimou **DIALLO**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Pita.



Substituts du Procureur de la République :

- Monsieur Cé Avis **GAMY**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Siguiri ;
- Monsieur Moustapha Mariama **DIALLO**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Siguiri ;
- Monsieur Mamadou Hady **DIALLO**, précédemment substitut du Procureur près le Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MAFANCO

Président : Monsieur Souleymane **TRAORE**, précédemment Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Faranah ;

Présidents de section :

- Madame Tiguidanké **DIALLO**, précédemment Présidente de Section au Tribunal de Première Instance de Dixinn ;
- Monsieur Abdoulaye **SIDIBE**, précédemment juge à la Justice de Paix de Boffa ;

Juges

- Monsieur Mamady 2 **MAGASSOUBA**, confirmé ;
- Monsieur Mohamed **SANGARE**, précédemment Juge d'Instruction au tribunal de première Instance de Kankan ;
- Monsieur Blaise **KOUNDOUNO**, précédemment Juge à la Justice de Paix de Guéckédou ;

Doyen des juges d'Instruction : Monsieur Jeannot Kopollo **HABA**, précédemment juge de paix de Kouroussa ;

Juges d'Instruction :

- Monsieur Mamadou Chérif **DIALLO**, précédemment Juge d'Instruction à la Justice de Paix de Dalaba ;
- Madame Doua **GUILAVOGUI**, précédemment Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;

Procureur de la République : Monsieur Abdoulaye Israël **KPOGHOMOU**, précédemment Procureur par intérim près le Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

Substituts du Procureur de la République :

- Madame Elise Doua **GUILAVOGUI**, précédemment substitut du Procureur près le Tribunal de Première Instance de Kindia ;
- Madame Djenè **CISSE**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Coyah ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KINDIA

Président : Monsieur Alpha Saidou **SYLLA**, précédemment Juge de Paix de Dalaba ;

Juges

- Monsieur Diomandé **CONDE**, précédemment Juge audit tribunal ;
- Madame Gobou Apolline **THEA**, confirmée;

Juges d'instruction

- Monsieur Mamadou Maouloud **DIALLO**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Siguiri ;
- Madame Fanta Alama **CAMARA**, précédemment juge au Tribunal pour Enfants ;

Procureur de la République : Monsieur Damou **CAMARA**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de N'zérékoré ;

Substituts du Procureur de la République

- Monsieur Jean Pierre **TOLNO**, confirmé ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DUBREKA

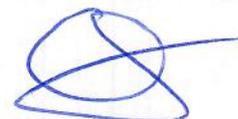
Président : Monsieur Layba **FOFANA**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Kérouané

Juges

- Monsieur Mory **BAYO**, précédemment juge au Tribunal de Première instance de Kissidougou ;
- Monsieur Mamady **KEITA**, précédemment Juge d'instruction à la Justice de Paix de Fria ;

Juges d'instructions

- Monsieur Abdoul Aziz **DIALLO**, précédemment juge d'Instruction à la justice de paix de Téliélé ;



- Monsieur Moussa I **KONE**, précédemment Substitut du Procureur près le Tribunal de Première Instance de Labé ;

Procureur de la République : Monsieur Yagouba **CONTE**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Kérouané ;

Substituts du Procureur de la République

- Monsieur Sékou **SANGARE**, confirmé ;
- Madame Kadiatou Kolou **GUILAO**, précédemment substitut du Procureur près le Tribunal de Première Instance de Kankan ;
- Monsieur Pierre **KOLIE**, précédemment, substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE COYAH :

Président : Monsieur Ibrahima Sory II **TOUNKARA**, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Mamou ;

Juges

- Monsieur Oumar Kadiatou **SYLLA**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Kankan ;
- Monsieur Philippe Gongu **MAMY**, précédemment substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Macenta ;

Juges d'instruction :

- Monsieur Yaya **SOW**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Kindia ;
- Monsieur Lemuel Eiranah **PRATT**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

Procureur de la République : Monsieur Sékou Amadou **MANSARE**, précédemment juge de Paix de Boffa ;

Substituts du Procureur de la République

- Madame Joséphine Widho **BEAVOGUI**, confirmée ;
- Monsieur Amadou Oury **BARRY**, confirmé ;



TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE FORECARIAH

Président : Monsieur Daouda **BANGOURA**, Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kérouané ;

Juges

- Monsieur Issiaga **BANGOURA**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;
- **Madame Mamadou Hawa BARRY**, précédemment juge au Tribunal pour enfants ;

Juges d'instruction : Monsieur Abdoulaye Pétel **BARRY**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Macenta ;

Procureur de la République : Monsieur Amadou **DIALLO**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kindia ;

Substitut du Procureur de la République : Monsieur Biwon **MILLIMONO**, confirmé ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BOKE

Président : Monsieur Hammady **DOUMBOUYA**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Kérouané ;

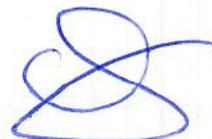
Juges

- Monsieur Kaman Magloire Théophile **KOUADIO**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Mamou ;
- Monsieur Ibrahima Sory **CAMARA**, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Labé ;

Juges d'instruction

- Monsieur Thierno Sadou **BAH**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Kindia ;
- Monsieur Saidou **DOUMBOUYA**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Mafanco ;

Procureur de la République : Monsieur Abdoulaye Babady **CAMARA**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Macenta ;



Substituts du Procureur de la République

- **Monsieur Patrice Koma KOIVOGUI**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Labé ;
- **Monsieur Yayo SOMPARE**, précédemment substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Labé ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KOUNDARA

Président : **Monsieur Boubacar I BAH**, précédemment Substitut du Procureur près le Tribunal de Première Instance de Dixinn ;

JUGES

- **Monsieur Ismaël NABE**, précédemment juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;
- **Monsieur Jeannot Elvis DORE**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Siguiri ;

Juges d'instruction : **Monsieur Aliou DIALLO**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kérouané ;

Procureur de la République : **Monsieur Kanfory Ibrahima CAMARA**, précédemment Président de Section au Tribunal de Première Instance de Dixinn ;

Substitut du Procureur de la République : **Monsieur Abou Nantènin KONATE**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MAMOU

Président : **Monsieur Oumar DIALLO**, précédemment Juge de paix de Guéckédou ;

Juges

- **Monsieur Fodé Kadialy KEITA**, précédemment substitut du procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kindia ;
- **Monsieur Ibrahima BARRY**, précédemment substitut du procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kindia ;

Juge d'instruction : **Monsieur Etienne GBANAMOU**, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Forécariah ;

Procureur de la République : **Monsieur Souleymane KOUYATE**, précédemment Juge de paix de Tougué ;

Substitut du Procureur de la République: Monsieur Daman KOUROUMA, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kankan ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PITA

Président: Monsieur Mohamed Lamine CAMARA, précédemment Président de Section au Tribunal de Première Instance de Mafanco ;

Juges

- Madame Maïmouna DAFF, confirmée ;
- Monsieur Sinéta DIARASSOUBA, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Labé ;

Juge d'instruction: Monsieur Cécé KOLIE, précédemment Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Labé ;

Procureur de la République: Monsieur Ousmane SANKHON, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kaloum

Substitut du Procureur de la République: Monsieur Boubacar Sylla BAH, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Siguiri ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LABE

Président: Monsieur Yamoussa CONTE, précédemment Juge de Paix de Téliélé ;

Juge: Monsieur Ansoumane KPOGHOMOU, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Kankan ;

Juge d'instruction: Monsieur Boubacar Djénabou DIALLO, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kankan ;

Procureur de la République: Monsieur Amadou Oury DIALLO, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Forécariah ;

Substituts du Procureur de la République

- Monsieur Boubacar BAH, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Mafanco ;
- Monsieur Marwane BALDE, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE KANKAN

Président : Monsieur Cheick Ahmed Tidiane N'DIAYE, précédemment conseiller à la Cour d'Appel de Kankan ;

Juges

- Monsieur Fadoua MANSARE, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;
- Monsieur Mamadou Tahirou BALDE, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Macenta ;

Juges d'instruction

- Monsieur Jean Pierre TOLNO, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Coyah ;
- Monsieur Faoro KOLIE, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Mamou ;

Procureur de la République : Monsieur Daouda DIOMANDE, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn ;

Substituts du Procureur de la République

- Monsieur Mohamed Lamine DIALLO, confirmé ;
- Monsieur Damba OULARE, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Labé ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE SIGUIRI

Président : Monsieur Lansana CISSE, précédemment juge de paix de Yomou ;

Juges

- Monsieur Ibrahima BARRY, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kindia ;
- Monsieur Alhassane DIALLO, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Pita ;

Juge d'instruction : Madame Djènè TOURE, précédemment juge audit tribunal ;

Procureur de la République : Monsieur Amadou Kindy BALDE, précédemment président de section au Tribunal de Première Instance de Mafanco ;

Substituts du Procureur de la République

- Monsieur Zogo-Soua **GOUMOU**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Pita ;
- Monsieur Fanka **OULARE**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kérouané ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KEROUANE

Président : Monsieur Boubacar Hafía **BAH**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;

Juges

- Monsieur Abdoulaye **SIDIBE**, précédemment juge à la justice de Paix de Boffa ;

Juge d'instruction : Monsieur Ousmane **BANGOURA**, confirmé

Procureur de la République : Monsieur Ousmane **SANO**H, précédemment substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;

Substitut du Procureur de la République : Monsieur Mamadou Saliou **SOW**, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Kindia ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE FARANAH

Président : Monsieur Eugène **TINKIANO**, confirmé,

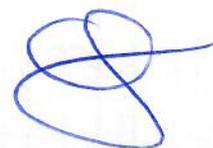
Juges

- Monsieur Mohamed Lamine **BARRY**, précédemment Juge à la justice de Paix de Beyla ;
- Monsieur Moussa 2 **TRAORE**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Boké ;

Juge d'instruction : Monsieur Mohamed Lamine **DIALLO**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première instance de Kankan ;

Procureur de la République : Monsieur Sidiki **KANTE**, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;

Substitut du Procureur de la République : Monsieur Mohamed Aly **CONDE**, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Mamou ;



TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE N'ZEREKORE

Président : Monsieur Aboubacar THIAM, précédemment Président de Section au Tribunal de Commerce de Conakry ;

Juge : Monsieur Amadou Oury BARRY, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Coyah

Juges d'instruction :

- Monsieur Fodé Bintou KEITA, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kissidougou ;
- Monsieur Mamadou Saliou DIALLO, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;

Procureur de la République : Monsieur Sidiki CAMARA, précédemment Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Mamou ;

Substituts du Procureur de la République

- Monsieur Dio Joseph TINKIANO, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kérouané ;
- Monsieur André Farah TINKIANO, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Boké ;

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KISSIDOUGOU

Président : Monsieur Alfred CAMARA, précédemment président du tribunal de Première Instance de Pita.

Juges

- Monsieur Moussa II KEITA précédemment substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Forécariah ;

Juge d'instruction : Monsieur Siba GNEKOYAMOU, confirmé ;

Procureur de la République : Monsieur Aly Badara KOMAH, précédemment juge d'instruction à la justice de Paix de Dinguiraye ;

Substituts du Procureur de la République : Monsieur Doussouba Mamoudou CONDE, confirmé ;



TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MACENTA

Président : Monsieur Aboubacar Maféring CAMARA, précédemment Président par intérim du Tribunal Première Instance de Dixinn ;

Juges :

- Monsieur Lancinè BERETE, précédemment Substitut du Procureur de la République près dudit Tribunal ;
- Monsieur Fodé Kadialy KEITA, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kindia ;

Juge d'instruction : Monsieur Ibrahima Sory TOURE, précédemment juge d'instruction à la Justice de Paix de Boffa ;

Procureur de la République : Monsieur Mamadou Bhoïe DIALLO, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Dixinn ;

Substitut du Procureur de la République : Monsieur Saïkou Yaya BARRY, précédemment substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

TRIBUNAL DE TRAVAIL

Présidente : Madame M'Balou KEITA, précédemment présidente du Tribunal de Première Instance de Dixinn en remplacement de Monsieur Seydouba CAMARA admis à faire valoir ses droits à la retraite ;

Vice-Président : Monsieur Paul II LAMAH, confirmé ;

Juge : Monsieur Alhassane Taran DIALLO, confirmé ;

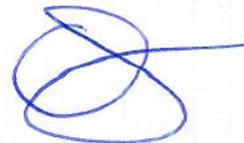
TRIBUNAL POUR ENFANTS

Président : Monsieur N'Faly SYLLA, confirmé ;

Juge des enfants : Madame Juliette MAMY, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

Juge d'instruction des mineurs : Madame Ramatoulaye BARRY, substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dubréka ;

Procureur spécial près le Tribunal Pour Enfants : Monsieur Mohamed SYLLA, précédemment Juge au Tribunal pour Enfants ;



**TRIBUNAL MILITAIRE DE PREMIERE INSTANCE PERMANENT DE
CONAKRY**

Présidente : Madame Lalla **KEITA**, confirmée ;

Assesseurs :

- Monsieur Abdourahamane **SYLLA**, confirmé ;

Juges d’Instruction :

- Madame Hadja Diaka **SYLLA**, confirmée ;
- Sous-lieutenant Flomonan **SAGNO**.

Procureur Militaire près le Tribunal Permanent de Conakry : Colonel Aly **CAMARA**, précédemment Procureur militaire près le Tribunal à Formation spéciale de Kindia en remplacement de colonel Kaba **KOUROUMA** appelé à d’autres fonctions ;

Substituts du Procureur Militaire près le Tribunal Permanent de Conakry :

- Commandant Sékou Damaro **CAMARA**, précédemment Procureur Militaire près le Tribunal à Formation Spéciale de Labé ;
- Commandant Sâa Norbert **LENO**, confirmé ;
- Commandant Alsény **BALDE**, précédemment assesseur à N’Zérékoré ;

Assesseurs :

- Lieutenant-Colonel Cheick Tidiane **CAMARA** ;
- Commandant Mama **CISSOKO** ;
- Sous-lieutenant Mohamed Lamine **TOURE** ;

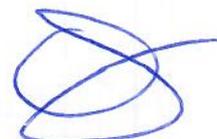
PARQUET MILITAIRE A FORMATION SPECIALE DE KINDIA

Procureur : Colonel Kaba **KOUROUMA**, précédemment Procureur Militaire près le Tribunal Permanent de Conakry ;

Substituts :

- Lieutenant Jean Balla **GUILAVOGUI**, précédemment substitut du Procureur Militaire près le Tribunal Militaire Permanent de Conakry ;
- Sous-Lieutenant Mohamed **CISSE**, confirmé ;

Substitut du procureur militaire : Sous-Lieutenant Moussa **SAGNO**



Assesseurs :

- Lieutenant-Colonel Pierre Marie **DELACOUR** ;
- Sous-Lieutenant Paul Balla **MANSARE** ;

Juge d'Instruction : Sous-lieutenant Issa **CAMARA**, confirmé.

PARQUET MILITAIRE A FORMATION SPECIALE DE LABE

Procureur Militaire : Colonel Blaise **GOUMOU**, précédemment Substitut du Procureur près le tribunal Militaire de première instance permanent de Conakry.

Substitut

- Lieutenant-Colonel Foromo **SAGNO**, précédemment substitut du Procureur Militaire près le Tribunal à Formation Spéciale de Kindia ;
- Sous-lieutenant Jean Pierre **LAMAH**, confirmé.

Assesseurs :

- Lieutenant Abdoulaye **CHERIF** ;
- Sous-lieutenant Mamady **CAMARA** ;

TRIBUNAL MILITAIRE A FORMATION SPECIALE DE KANKAN

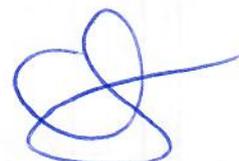
Procureur : Commandant Almamy Monachir **SYLLA**, précédemment Procureur Militaire près le Tribunal Militaire à Formation Spéciale de N'Zérékoré ;

Substituts

- Commandant Alseny **KEITA**, précédemment Substitut du Procureur Militaire près le Tribunal Militaire à Formation Spéciale de Labé ;
- Commandant Issiaga **Sylla**, précédemment substitut du Procureur Militaire à Formation Spéciale de N'Zérékoré ;

Assesseurs :

- Lieutenant-Colonel Mamadou **DRAME** ;
- Commandant Pépé Lamah ;
- Sous-lieutenant Louis **LAMAH**.



TRIBUNAL MILITAIRE A FORMATION SPECIALE DE N'ZEREKORE

Procureur : Colonel Daye Lamine SOW, précédemment Procureur Militaire près le Tribunal Militaire à Formation Spéciale de Kankan ;

Substituts :

- **Lieutenant** Mohamed TOURE, précédemment Substitut du Procureur Militaire près le Tribunal Militaire Permanent de Conakry ;
- **Sous-lieutenant** Thierno Amadou DIALLO.

Assesseur :

Commandant Hadji MANSARE, précédemment substitut du Procureur Militaire près le Tribunal à Formation spéciale de Kindia ;

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CONAKRY

Président : Monsieur Pierre LAMAH, confirmé ;

Présidents de section :

1. Madame Fatou TOURE, confirmée ;
2. Monsieur Sékou KANDE, confirmé ;
3. Monsieur Boubacar 2 BARRY, précédemment Juge au Tribunal de Première Instance de Boké ;
4. Monsieur Mamadou Lamine 1 DIALLO, précédemment Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Kaloum ;

LES JUSTICES DE PAIX.

JUSTICE DE PAIX DE BOFFA

Juge de Paix : Monsieur Ibrahima SOW, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Mamou ;

Juge d'instruction : Madame Mariam CAMARA, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;

JUSTICE DE PAIX DE FRIA

Juge de Paix : Monsieur Mamadou Yaya BARRY, confirmé ;

Juge d'instruction : Monsieur Simon Pierre MILLIMONO, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Boké ;

JUSTICE DE PAIX DE DALABA

Juge de Paix : Monsieur Mohamed Lamine TOURE, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Kankan ;

Juge d'instruction : Monsieur Zakaria Koket CAMARA, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré.

JUSTICE DE PAIX DE TELIMELE

Juge de Paix : Monsieur Raymond Bambey KAMANO, précédemment juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Dixinn ;

Juge d'instruction : Monsieur Faya FANCINADOUNOU, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Koundara ;

JUSTICE DE PAIX DE MALI

Juge de Paix : Monsieur Ibrahima DIALLO, confirmé ;

Juge d'instruction : Monsieur Mamadou Saliou DIAKITE, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de Coyah ;

JUSTICE DE PAIX DE KOUBIA

Juge de Paix : Monsieur Fulbert SAGNO, précédemment Juge de Paix de Dinguiraye ;

Juge d'Instruction : Monsieur Niankoye Mamè HABA, précédemment Juge d'instruction du même Tribunal ;

JUSTICE DE PAIX DE TOUGUE

Juge de Paix : Monsieur Sidiki KOUROUMA, précédemment Juge de Paix de Gaoual ;

Juge d'instruction : Monsieur Aboubacar CONTE, confirmé ;

JUSTICE DE PAIX DE LELOUMA

Juge de Paix : Monsieur Ousmane KOULIBALY, précédemment Juge d'Instruction ;

Juge d'instruction : Monsieur El hadj Ibrahima BAH, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Coyah ;

JUSTICE DE PAIX DE GAOUAL

Juge de Paix : Monsieur Oumar 2 DOUMBOUYA, précédemment juge d'instruction à la justice de paix de Dabola ;

JUSTICE DE PAIX DE DINGUIRAYE

Juge de Paix : Monsieur Thierno Oumar BARRY, précédemment juge au Tribunal de Première Instance de N'Zérékoré ;

Juge d'instruction : Monsieur Lansana SOUMAH, précédemment Juge d'instruction à la Justice de Paix de Mandiana ;

JUSTICE DE PAIX DE GUECKEDOU

Juge de Paix : Monsieur Abdoulaye Bintia BANGOURA, précédemment Juge d'instruction à ladite justice de paix ;

Juge d'instruction : Monsieur Jacob Pokpa BILIVOGUI, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kérouané ;

JUSTICE DE PAIX DE LOLA

Juge de Paix : Monsieur Maurice ONIVOGUI, précédemment Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kankan ;

Juge d'instruction : Monsieur Mamadou Saliou SOW, précédemment Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Kindia ;

JUSTICE DE PAIX DE BEYLA

Juge de Paix : Monsieur Kafoumba CHERIF, précédemment Juge d'instruction à la Justice de Paix de Kouroussa ;

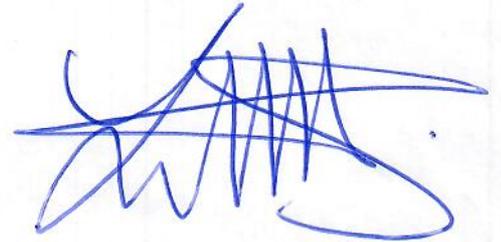
Juge d'instruction : Monsieur Ibrahima CAMARA, précédemment Substituts du Procureur de la République près de la première Instance de Kindia ;

JUSTICE DE PAIX DE YOMOU

Juge de Paix : Madame Yawa Thérèse **TOLNO**, précédemment Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Mafanco ;

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, 29 DEC 2021

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned above the name of the signatory.

Colonel Mamadi DOUMBOUYA